



Cour de France.fr / Art et culture / Peinture et arts graphiques / Etudes modernes / Individualisme britannique et esprit de corps français dans les académies artistiques : un effet des institutions politiques ?

**Basile Baudez**

## **Individualisme britannique et esprit de corps français dans les académies artistiques : un effet des institutions politiques ?**

Article. Source : Dix-huitième siècle

**Baudez, Basile, « Individualisme britannique et esprit de corps français dans les académies artistiques : un effet des institutions politiques ? », Dix-huitième siècle 1/2009 (n° 41), p. 78-98.**

### **Extrait de l'article**

Nous nous proposons de nous interroger sur les liens entre individus et communauté dans deux des plus importantes communautés artistiques du siècle des Lumières : la Royal Academy of Arts de Londres et l'Académie royale d'architecture de Paris. Ce choix s'explique par le fait que toutes deux, contrairement à l'Académie royale de peinture et de sculpture par exemple, constituent des communautés closes. En effet, l'Académie d'architecture fondée en 1671, tout comme la Royal Academy née en 1768, suivait le modèle de l'Académie française en n'acceptant qu'un nombre restreint de membres, quarante pour la seconde, de vingt-six à trente-trois pour la première. On ne pouvait entrer au sein de l'institution qu'à la mort, la démission ou l'exclusion d'un académicien. Il s'agit donc dans les deux cas d'une communauté d'artistes particulièrement restreinte. De notables différences existaient cependant entre les deux institutions. L'Académie royale d'architecture était issue d'un conseil architectural mis en place par Louis XIV et Jean-Baptiste Colbert pour pallier l'absence de premier architecte. Sa principale vocation était de servir le souverain. La Royal Academy of Arts n'était qu'un avatar des multiples sociétés d'artistes qui fleurirent dans la Londres du premier XVIII<sup>e</sup> siècle afin de renforcer le prestige et la position sociale de ses promoteurs au sein de la société des Lumières. Cependant, chacune des deux institutions - Académie royale d'architecture et Royal Academy - se définissait à la fois comme une école et comme une communauté d'artistes distingués de leurs confrères par un titre faisant référence au patronage royal. Les analyses détaillées de ces deux institutions tendront à démontrer dans la différence entre deux modes d'individuation, deux conceptions des institutions, deux modes de fonctionnement des corps collectifs tels qu'ils se définissent dans l'Europe des Lumières.

[Lire la suite](#)